



PROGRAMME

11^{èmes} Rencontres de la Fraap à Nantes les 25 et 26 avril 2013

Jeudi 25 avril 2013

9h30 / ACCUEIL des participants autour d'un petit déjeuner

9h50 / MOT DE BIENVENUE de M. Pierre-Jean Galdin, Directeur de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole

10h à 12h30 / TABLE RONDE 1 : ARTISTES-AUTEURS / PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES / PARTENAIRES FINANCIERS
Comment établir des relations équitables dans une logique de co-construction ?

INTERVENANTS

- Un-e représentant-e du Conseil régional des Pays de la Loire
- Mme Catherine Touchefeu, Vice-présidente déléguée à la Culture, membre de la commission Jeunesse, Éducation, Culture et Sports du Conseil général de Loire-Atlantique
- Mme Louisette Guibert, Conseillère déléguée à l'action culturelle en milieu scolaire et universitaire, et nouveaux publics à la Ville de Nantes
- M. Pierre Garçon, artiste-auteur-sculpteur, secrétaire de la SAIF (Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe)
- M. Antoine Perrot, modérateur, (association Positions), membre du Conseil d'administration de la FRAAP

CONTENU

La place des artistes, alors qu'elle semble centrale et toujours présentée ainsi dans les discours publics, est soumise à des pressions institutionnelles et économiques qui la fragilisent et même la rejettent dans les marges.

Cette situation qui précarise les plasticiens fait surgir au sein des associations de la FRAAP un certain nombre d'interrogations :

- Comment sécuriser les parcours des plasticiens ?
- Comment rappeler que si l'artiste n'est pas au centre de l'écosystème de l'art, son travail artistique mais aussi sa survie économique sont constamment sous-estimés et dévalorisés ?
- Comment développer des partenariats avec les autres acteurs de l'art contemporain autour d'objectifs partagés et respectueux des droits des artistes ?
- Pourquoi la place des associations d'artistes - et leur visibilité - doit être reconnue comme un des principaux vecteurs de la professionnalisation des artistes ?

12h30 à 14h30 : Déjeuner

14h30 à 17h30 / TABLE RONDE 2 : ENJEUX DE LA STRUCTURATION PROFESSIONNELLE DU SECTEUR DES ARTS PLASTIQUES
pour une culture de la contractualité

INTERVENANTS

- Mme Claire Nédellec, Conseillère aux arts plastiques, Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire
- Un-e représentant-e du Conseil régional des Pays de la Loire
- Maître Jean Vincent, avocat spécialisé dans le Code de la propriété intellectuelle
- Mme Catherine Texier, Vice-présidente du CIPAC (Fédération des professionnels de l'art contemporain)
- Mme Katerine Louineau, représentante du CAAP (Comité des artistes-auteurs plasticiens) au sein de l'USOPAV (Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels)
- M. Vincent Victor Jouffe, modérateur, (association StationVastemonde), membre du Conseil d'administration de la FRAAP

CONTENU

Les 1^{ères} Rencontres de la FRAAP à la Villette en 2003 ont été l'occasion de constater que notre pratique des contrats était encore très minoritaire et que prédominait l'usage des accords oraux entre diffuseurs et auteurs. Cet usage plaçant l'artiste-auteur pratiquement toujours en état de faiblesse. Face à ce constat la FRAAP a préconisé le développement d'une culture du contrat dans les arts visuels et a initié, avec l'USOPAV et le CIPAC, en partenariat avec des juristes spécialisés dans le droit d'auteur et le droit du travail, un travail de co-rédaction de modèles de contrats, respectueux de l'ensemble des droits et des devoirs des artistes auteurs. On rappellera la mise en ligne dès 2004 du «contrat d'exposition FRAAP» qui a été largement utilisé dans toutes nos structures et à l'extérieur.

Inciter tous les acteurs du système de l'art à considérer cette culture de la contractualité demeure encore aujourd'hui, une revendication concrète pour des conventions écrites qui révèlent des pratiques équitables, fondées déontologiquement. Depuis, ce chantier a avancé... à petit pas.

17h45 / PARCOURS GUIDÉ DE LIEUX D'ART CONTEMPORAIN NANTAIS

19h30 / RENDEZ-VOUS à l'association Galerie RDV

restauration-buffet

Vendredi 26 avril 2013

10h / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRAAP / RÉSERVÉE AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES.

12h30 à 14h : Déjeuner.

14h à 17h / ATELIERS : POUR UN DICTIONNAIRE DES COMPÉTENCES : valoriser les expertises des acteurs des associations d'artistes

CONTENU

Présentation générale de la méthode et de la logique à l'œuvre dans le projet de *Dictionnaire des compétences*.

Travail collectif en 4 ateliers.

Restitution par Mme Brigitte Mouchel (association Aquarium Compagnie), membre du Conseil d'administration de la FRAAP

LIEU DES RENCONTRES

École Supérieure
des Beaux-Arts
de Nantes Métropole
place Dulcie September
angle rue Fénélon
44000 Nantes

CO-ORGANISATION CONTACTS

Fraap
15 rue La Condamine
75017 Paris
fraap.org
coordination / Julie
Desmidt
+33 (0)1 40 03 08 89
+33 (0)9 60 16 09 23
coordination@
fraap.org

association Galerie RDV
16 allée Commandant
Charcot 44000 Nantes
galerierdv.com
contact / Léa
Cotart Blanco
+33 (0)2 40 69 62 35
contact@
galerierdv.com

PARTENAIRES

- École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole
- Ministère de la Culture et de la Communication
- Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire
 - Conseil régional des Pays de la Loire
 - Conseil général de Loire-Atlantique
 - Ville de Nantes
 - Saif
 - Adapp